



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE

in/à R I Y A D H



an	CFR				a/a	D F A E / D A S E
Date	19.6					Section du personnel
Visa						B e r n e
EDA		18.06.90	18			
Ref. ✓ p. B. 15.21. Bahrein.						

Ihr Zeichen
Votre référence

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

Datum
Date

p. B. 15.21. EAU.

051.12-JR/TSA

17.06.1990

✓ p. B. 15.21. Yem.

Gegenstand/Objet Visites d'adieux

Me référant à votre communication rapide d'avril dernier, je vous informe que j'ai pu effectuer jusqu'à ce jour avec mon épouse des visites d'adieux aux autorités et colonies suisses de Bahrain, d'Oman ainsi que des Emirats Arabes Unis.

Dans les trois cas, j'ai eu la chance de pouvoir être reçu par le Chef de l'Etat ainsi que par le Ministre des Affaires étrangères.

Si les demandes d'audiences que j'avais faites ne présentaient pas de problème pour Bahrain, avec lequel nous n'avons pas de contentieux et dont l'Emir est un grand ami de la Suisse, il n'en était pas de même des deux autres pays.

A Oman, en effet, nos relations bilatérales ont été troublées ces dernières années par la cas de Pierre-Alain Chambrier, un homme d'affaires suisse peu scrupuleux - pour ne pas dire un escroc - qui avait fait des dettes considérables de près de Sfr. 2 millions au détriment de nombreux citoyens omanais. Longtemps maintenu en quasi-détention, Monsieur Chambrier avait été expulsé d'Oman au printemps dernier.

J'ai pu heureusement constater lors de mon séjour à Mascate que ce cas, qui avait immanquablement jeté une certaine ombre sur la réputation de notre colonie suisse à Oman, avait apparemment été classé par les autorités omanaises et le Chef de l'Etat n'y a fait, pour sa part, aucune allusion lors de l'entretien que j'ai eu avec lui.

./2



- 2 -

En ce qui concerne les Emirats Arabes Unis, ceux-ci demandent depuis longtemps que nous accréditions à Abou Dhabi un Ambassadeur résident.

Cela avait sans doute été la raison pour laquelle mon prédécesseur n'avait jamais pu présenter ses lettres et que j'aie attendu moi-même près de deux ans avant que cela soit possible.

Grâce à l'appui de Monsieur Maurer, j'ai malgré cela pu obtenir dans un délai très court une audience du Président Sheikh Zayed.

Au cours de notre entretien, celui-ci n'a cependant pas manqué de me demander combien de fois je m'étais rendu officiellement dans le pays.

Il y a donc là une susceptibilité dont mon successeur devra tenir compte.

Quant à mes visites à Sana'a, je les ai programmées du 5 au 12 juillet prochain. Je souhaiterais vivement être informé auparavant de la décision que vous prendrez concernant l'accréditation dans la nouvelle République yéménite.

Bien que cela ne me concerne plus directement, je crois devoir vous faire part à ce sujet des réflexions suivantes:

Je suis tout d'abord d'avis que les développements de la situation dans le nouvel Etat yéménite durant les 30 mois de la période transitoire seront certainement grandement influencés par l'évolution de ses relations avec ses voisins immédiats, à savoir l'Arabie Séoudite et Oman. Riyadh demeurerait alors un poste d'observation important.

Comme vous le savez, la Suisse va par ailleurs participer à la restauration de deux immeubles de la vieille ville de Sana'a et nos premiers experts vont se rendre prochainement sur place. L'Ambassade de Riyadh a toujours jusqu'ici assuré l'appui logistique de cette mission.

Dans ce contexte, il me paraît nécessaire de relever enfin l'extrême importance de bonnes possibilités de communications (téléphone, fax, télex) entre l'Ambassade qui serait accréditée au Yémen et notre Consul honoraire sur place, ce qui est le cas actuellement.

Meilleures salutations.

L'Ambassadeur de Suisse



Maurice Jeanrenaud

Copies: DFAE/Div. Pol. II
Ambassadeur Salvi, Prague